

Commandement des Communications des Forces canadiennes en cas d'urgence; appuyer en matière de communication la Milice du Commandement de la Force mobile dans les opérations d'urgence en temps de paix; fournir des instructeurs pour la formation des signaleurs des unités du Commandement de la Force mobile; et assurer les communications pour le contrôle des exercices tactiques de la Milice du Commandement de la Force mobile.

**Réserves aériennes.** La Réserve aérienne est subdivisée en quatre quartiers généraux régionaux de réserve à Montréal, Toronto, Winnipeg et Edmonton, et six escadrons aériens dotés chacun de six avions *DHC Otter*. Les escadrons sont postés à Montréal (deux), Toronto (deux), Winnipeg (un) et Edmonton (un). Le rôle de la Réserve aérienne consiste à appuyer les Forces régulières et en particulier les Forces terrestres du Commandement de la Force mobile en assurant le transport aérien tactique léger. Ses tâches comprennent le transport de soutien logistique par air, l'évacuation des blessés par avion, la surveillance et la photographie aériennes, et les communications et la liaison.

**Commandement Maritime.** Toutes les Forces maritimes canadiennes, tant navales qu'aériennes, relèvent du commandant du Commandement Maritime, dont le quartier général est à Halifax. Le commandant adjoint dirige les Forces maritimes du Pacifique, dont le quartier général est situé à Esquimalt. Le rôle du Commandement Maritime est de défendre le Canada contre toute attaque navale et d'appuyer les mesures en vue de protéger la souveraineté canadienne. Au sein de l'OTAN, il a pour fonction de participer, le cas échéant, à la lutte anti-sous-marine sous la direction du Commandement allié de l'Atlantique. Son commandant est également commandant auprès de l'OTAN du secteur canadien de l'Atlantique, Commandement de l'Atlantique-Ouest, sous les ordres du Commandement suprême des forces alliées de l'Atlantique (SACLANT). Le Commandement Maritime remplit également d'autres fonctions: il assure tout transport maritime dont le Commandement de la Force mobile peut avoir besoin, et exécute des opérations dans les zones de recherche et de sauvetage de l'Atlantique et du Pacifique (approximativement les provinces de l'Atlantique et la Colombie-Britannique).

En décembre 1972, la flotte du Commandement Maritime se composait des navires suivants: 23 escorteurs d'escadre et escorteurs porte-hélicoptères, y compris trois nouveaux destroyers porte-hélicoptères de type *Iroquois*; trois navires de soutien opérationnel; trois sous-marins de type *Oberon*; un sous-marin de type *Tench*; six patrouilleurs côtiers de type *Bay* (servant de navires-écoles); et deux escorteurs-ateliers (gardés en service comme ateliers flottants et bâtiments auxiliaires provisoires). Un destroyer porte-hélicoptères de type *Iroquois*, dont la construction est presque terminée, doit entrer en service en 1973.

La Réserve navale est un élément essentiel du Commandement Maritime, et elle a été désignée comme réserve disponible. Son rôle principal consiste à fournir du personnel formé en vue d'accroître l'effectif dans des situations d'urgence. Comme autre rôle essentiel, elle assure le contrôle maritime de la navigation et la protection des navires de pêche en période d'urgence ou en temps de guerre de façon à satisfaire aux exigences nationales et à celles de l'OTAN. Il existe 16 unités de réserve navale dans les grandes villes du Canada.

**Commandement de la Défense aérienne.** Le Commandement de la Défense aérienne participe avec les États-Unis à la défense aérienne de l'Amérique du Nord, par l'entremise du NORAD. Il dispose de trois escadrons d'interception, d'un centre de contrôle SAGE, de deux systèmes auxiliaires du contrôle des interceptions (BUIC) et de deux lignes de radar transcontinentales. Le contrôle opérationnel des forces affectées au NORAD est exercé par le quartier général du NORAD.

**Commandement du Transport aérien.** Le rôle principal du Commandement du Transport aérien (COTAIR) est d'assurer le maintien d'une force de transport aérien efficace dont les opérations doivent permettre au Canada de respecter ses engagements en matière de défense. Outre ce rôle essentiel, le COTAIR est chargé du contrôle fonctionnel et administratif de toutes les principales unités de recherche et de sauvetage au Canada, ainsi que du contrôle opérationnel de leurs activités dans la zone de recherche et de sauvetage de l'Est. Il compte quatre escadrons utilisant des avions de transport de troupes et de matériel à moyen et à long rayons d'action, et quatre escadrons de transport et de sauvetage.

**Commandement de l'Instruction.** Le rôle du Commandement de l'Instruction est d'assurer la formation individuelle dans les Forces canadiennes et d'effectuer des opérations dans la zone de recherche et de sauvetage de l'Ouest (approximativement le Manitoba, la Saskatchewan et